



Feuille de route de la quatorzième Conférence ministérielle : la réforme de l'Organisation mondiale du commerce en tête des priorités de l'ordre du jour

Les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'entendent généralement sur la nécessité de l'organisation de « se repositionner » dans un contexte de frictions commerciales à l'échelle mondiale. Ainsi, ils conviennent d'accorder la priorité absolue à la réforme de l'OMC lors de la 14e Conférence ministérielle (CM14), qui aura lieu à Yaoundé, au Cameroun, du 26 au 29 mars 2026.

Le résultat idéal pour la CM14 sera une déclaration décrivant les domaines et les modalités de la réforme de l'OMC. Cependant, la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a souligné lors du Conseil général des 20 et 21 mai qu'elle « avait reçu des commentaires la mettant en garde que les discussions sur la réforme ne devraient pas être étendues à des aspects litigieux, où les membres pourraient avoir des interprétations différentes de ce que signifie “la réforme”. Ces aspects peuvent être les préoccupations liées à la possibilité de modifier le caractère fondamental de l'organisation, ses processus décisionnels, sa portée ou même l'exacerbation des vulnérabilités des membres qui sont des pays en développement. »

Toutefois, dans le contexte du commerce mondial actuel dominé par les mesures tarifaires unilatérales du président Trump, Mme Okonjo-Iweala croit que les membres doivent se demander « ce qui ne fonctionne pas, pourquoi cela ne fonctionne-t-il pas et comment pouvons-nous y remédier? Il ne devrait pas y avoir de question tabou », a-t-elle affirmé. Dans le contexte actuel, nous ne pouvons plus nous permettre de négliger les principaux défis », ajoute-t-elle.

Parmi les défis qu'elle a évoqués figurent « les pratiques commerciales déloyales et les problèmes liés aux règles du jeu équitables, les approches de l'espace politique à accorder aux pays en développement, la progressivité tarifaire qui pénalise l'ajout de valeur, les règles désuètes, les mandats ministériels insatisfaits ainsi que le système de règlement des différends boiteux ». Mme Okonjo-Iweala a invité les membres à ne pas « hésiter à aborder un processus décisionnel qui nuit au progrès, notamment le processus qui empêche les membres de tirer parti des possibilités émergentes ».

En plus de la réforme de l'OMC, les membres chercheront également un « ensemble africain » qui comprend l'agriculture, le développement et une marge de manœuvre pour le développement industriel. De plus, le Groupe de Cairns et le Groupe africain, qui ont collaboré pour déterminer les résultats possibles pour la CM14, ont déclaré que des discussions continues ont eu lieu avec d'autres membres en vue de présenter une ébauche des modalités qui pourrait servir de base aux négociations sur l'agriculture.

L'objectif consiste à mettre au point le travail important effectué à Genève afin que les ministres puissent appuyer les résultats à la CM14. Les membres visent à décider d'ici décembre 2025 quelles questions présentant un potentiel réel de convergence seront abordées lors de la CM14. À cette fin, de hauts fonctionnaires peuvent être convoqués, au besoin, à la réunion du Conseil général de décembre, où une décision sera prise sur les questions de négociation qui sont suffisamment prêtes pour être présentées à la CM14.

Calendrier de mai 2025 à mars 2026

Entre mai et juillet 2025, plusieurs groupes de négociation de l'OMC, notamment le Groupe de négociation sur l'agriculture et le processus de réforme de l'OMC, feront avancer leur travail sur les modalités de la CM14 et les secteurs dits « d'établissement de la portée » des réformes nécessaires à l'OMC. Ce processus se terminera par une réunion de bilan à la fin de juillet, probablement lors de la prochaine réunion du Conseil général, prévue provisoirement pour les 22 et 23 juillet 2025.

Après la pause estivale, les membres poursuivront leur travail sur les priorités de la CM14 établies entre mai et juillet. Une

réunion des chefs de délégation sera organisée en octobre pour terminer l'examen des points nécessitant l'orientation des hauts fonctionnaires et convenir de la voie à suivre.

Ensuite, les « décisions difficiles » seront prises à la réunion du Conseil général de décembre 2025, où Mme Okonjo-Iweala a demandé aux membres de veiller à ce que leur « délégation soit investie des pouvoirs décisionnels nécessaires » ou d'être prêts à ce que leur « décideur soit présent à Genève à ce moment-là ».

Entre janvier et mars 2026, les membres s'efforceront de mettre la dernière main au travail amorcé à Genève, comme il a été décidé au Conseil général de décembre 2025, avant de faire part du résultat des négociations aux ministres.

En s'appuyant sur ce qui aura été accompli à Genève d'ici mars 2026, les ministres se réuniront à Yaoundé pour approuver la portée, les modalités et le calendrier de la réforme de l'OMC à la CM14. Les membres « appuient largement la tenue d'une conférence ministérielle courte, ciblée et souple », ce qui laisse encore la porte ouverte à une prolongation possible de la CM14, au besoin.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.lesleveursdedindonduncanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

